

Chambre. N'était leur leader à la Chambre, leur parti ne serait même pas représenté la plupart du temps.

Quand le bill C-27 a été présenté—et je reconnais sans réserve que le ministre cherchait en effet, grâce à ce bill, à réduire le nombre d'abus du régime d'assurance-chômage—certains députés de ce côté-ci de la Chambre ainsi que nos pharisaïques socialistes l'ont jugé. Il en a été de même de certains membres de l'opposition officielle. Et c'est surtout grâce aux efforts des députés libéraux de l'Atlantique que des amendements de fond ont été apportés au bill. En effet, au cours d'une assez longue période, nous avons rencontré le ministre qui s'est montré tout à fait disposé à nous consulter et à coopérer avec nous, ce qui nous a permis de lui faire voir toutes les difficultés que pourrait susciter l'adoption du bill.

M. Rodriguez: L'avez-vous vu avant sa présentation?

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Qu'est-ce qui se passe? Vous n'aimez pas la vérité? Asseyez-vous et écoutez.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Le secrétaire parlementaire est prié de s'adresser à la présidence. Le secrétaire parlementaire a la parole et j'aimerais que nous écoutions tous son discours.

Des voix: Bravo!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. J'espère que les députés du NDP suivront cet avis; cela les instruira. C'est à mon collègue, le député de Gloucester (M. Breau), que nous devons bon nombre des amendements apportés au projet de loi et qui rendent cette mesure acceptable pour le Canada de l'Atlantique.

● (1620)

Le député de Yorkton-Melville a raison de dire que le taux de chômage est élevé dans ma circonscription. Mais le gouvernement actuel concerte ses efforts pour remédier à la situation. Les députés d'en face persistent à trouver commode de faire abstraction des programmes de création d'emplois du gouvernement, de faire fi de la hausse considérable du nombre de ceux qui entrent dans la population active, et d'oublier que le nombre annuel des nouveaux emplois grandit chaque année et encore plus depuis dix ans que dans la décennie antérieure. Ils n'attachent pas beaucoup d'importance aux faits. La fiction les intéresse davantage.

Un principe important est énoncé dans le bill. Le budget a tenu compte de ce principe selon lequel les régions n'ont pas toutes les mêmes chances économiques. Le budget et le bill tentent d'éliminer ces disparités régionales. C'est pourquoi la période de référence donnant droit aux prestations d'assurance-chômage n'est pas la même dans tout le pays. Le Nouveau parti démocratique aimerait considérer l'assurance-chômage comme une assurance encourageant le chômage. Ce

Emploi et immigration

devrait plutôt être une assurance contre la perte d'un revenu, et c'est là le but du ministre. Les néo-démocrates prétendent être experts en ce qui a trait aux provinces de l'Atlantique, mais qu'ils songent au succès que leur parti a eu dans cette partie du pays au fil des ans. Ce matin, le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) n'a cessé de parler des provinces de l'Atlantique et de Terre-Neuve. Il sait si peu de choses de nous, qu'il ne sait même pas que Terre-Neuve est une province de l'Atlantique.

M. Rodriguez: Nous sommes bien informés en ce qui concerne les terrains de golf à Terre-Neuve.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Vous connaissez probablement tous les terrains de golf du pays parce que c'est là que vous passez votre temps. Vous ne passez certes pas votre temps ici. La période de référence de dix semaines n'a rien d'atroce.

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député qui a la parole prétend que je passe mon temps sur les terrains de golf. Je n'ai joué au golf qu'une fois dans ma vie. C'était un parcours de 9 trous, j'ai perdu quatre balles et il m'a fallu m'y prendre à 186 fois pour terminer le trajet. Il a tort de dire que je passe mon temps à jouer au golf. Je passe mon temps à siéger au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration et à tâcher de bloquer un bill inique sur l'assurance-chômage qui va avoir des conséquences terribles pour les chômeurs canadiens. Je crois que c'est là que le député devrait être lui aussi.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je rappellerai au député que ce n'est pas un rappel au Règlement mais plutôt un point à débattre.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, nous savons maintenant que le député de Nickel Belt a joué au moins une partie de golf de plus que moi et nous savons également ce qui ne va pas chez lui.

Les périodes de référence, telles que les prévoit le bill C-27, nous sont maintenant acceptables. Grâce aux consultations que nous avons eues avec le ministre et ses collaborateurs et surtout grâce aux efforts du ministre, nous avons pu apporter des modifications suffisantes aux périodes de référence et à la structure des prestations de sorte que les députés qui, comme moi, représentent des régions économiquement faibles des provinces de l'Atlantique n'auront pas de mal à accepter ce bill. Cela va sensibiliser l'opinion au fait qu'au Canada, il existe divers degrés de prospérité économique. Les économiquement faibles méritent une attention spéciale de la part du gouvernement canadien. Cela va en outre inciter les gouvernements provinciaux à se pencher sur le sort des régions pauvres de leur propre province.